

Championnat de zone junior et senior bateaux courts à Aiguebelette

10 et 11 Avril 2010

Laetitia Rouel et Caroline Sautereau en bronze en 2 sans barreur senior femme

7 rameurs du Club de l'Aviron de Vichy ont participé aux championnats de zone bateaux courts sur le lac d'Aiguebelette. Cette compétition réservée au « un rameur de couple » et aux « deux rameurs sans barreur » des catégories juniors et seniors, est l'étape obligatoire pour gagner sa place qualificative pour les championnats de France qui auront lieu à Cazaubon du 23 au 25 Avril 2010.

Ainsi les meilleurs rameurs des ligues d'Auvergne, de Bourgogne, de Rhône Alpes, de Franche Comté, de Languedoc Rousillon et de Provence-Alpes Côte d'Azur se sont affrontés sur des courses de 2000 mètres dans des conditions régulières. A l'issue de ce championnat, le club d'aviron de Vichy qualifie 3 embarcations.

Les rameuses **Laetitia Rouel et Caroline Sautereau**, membres du Pôle Espoir Auvergne, décroche une belle médaille de bronze en deux sans barreur senior femme dans une finale très engagée. Elles terminent à 8 secondes de Grenoble, à 1 seconde de Meyzieu et devance les 4^{ème}, Aiguebelette, d'une seconde. Au début du championnat elles terminent 3^{ème} de leur série en se faisant surprendre par le bateau d'Aiguebelette, elles ont donc du faire un repêchage qu'elles ont gagné facilement avec 10 secondes d'avance, elles se sont retrouvées ligne d'eau 1 pour la finale et ont pris leur revanche sur le bateau d'Aiguebelette pour terminer 3^{ème}. Pour les championnats de France, cela annonce une bataille serrée pour rentrer dans la grande finale. L'an dernier, elles avaient terminé 4^{ème} au zone et 12^{ème} aux championnats de France, cette année, la concurrence est plus dense, elles ont progressé et elles chercheront à se hisser dans la grande finale.

Matthieu Sautereau associé au rameur roannais Adrien Pyskir remporte la finale B du deux sans barreur et se classe 7^{ème} de ce championnat. Ils n'ont cessé de progresser au fil des parcours. Ils tenteront de se hisser parmi les meilleurs seniors -23ans.

Pierre-Raphaël Rey et Thomas Cognet ont également obtenu leur qualification en deux sans barreur senior homme en prenant la 10^{ème} place des championnats de zone.

Ce sont ainsi 3 deux sans barreur, 2 masculins et un féminin qui défendront les couleurs du C.A. Vichy aux championnats de France.

Les autres résultats :

Mélissa Chauve se classe 6^{ème} de la Finale C en un de couple junior femme et se classe donc 18^{ème} de ce championnat.

Maxence Fonné a été éliminé après les séries du un de couple junior homme et n'accède pas au sixième de finale.

Pierre-Raphaël Rey

TSR Auvergne